

II) En quoi le travail peut constituer une menace pour la liberté (suite)

B) [Thèse] Le besoin de travailler peut conduire à l'exploitation de l'homme

[Arg] Nous l'avons montré en première partie, l'homme a besoin de travailler pour pouvoir subvenir à ses besoins ; et nous en avons déduit que seul celui qui peut travailler peut accéder à l'indépendance. Mais il existe un cas dans lequel on peut contester cette déduction. Supposons en effet que les « **moyens de production** » permettant de travailler (les terres, les outils, les usines...) soient **possédés** par une partie de la population. Dans ce cas, il est clair que l'*autre* partie de la population reste **dépendante**, pour sa survie, de la première. Or cette situation de dépendance peut aboutir à une **soumission** pure et simple, lorsque la catégorie d'individus qui possède les moyens de production utilise sa position pour imposer à la seconde les conditions de travail les plus dégradées : les rapports de travail deviennent alors des rapports **d'exploitation**. L'exploitation de l'homme par l'homme apparaît alors comme l'un des aboutissements de deux facteurs : (1) l'appropriation des moyens de production par une catégorie sociale (qui fait que, pour pouvoir travailler, et donc survivre, ceux qui ne les possèdent pas sont obligés de se soumettre aux conditions imposées par les propriétaires), et (2) le fait que le nombre de « demandeurs d'emploi » soit supérieur aux besoins des propriétaires (car dans ce cas, les demandeurs d'emploi se font concurrence pour l'accès au travail, les « gagnants » étant ceux qui acceptent les conditions de travail les plus dégradées.

[Exemples] Prenons le cas d'un paysan sans terre du XVIII^e siècle ; n'ayant aucune propriété personnelle, il a besoin de travailler pour survivre. Mais pour pouvoir travailler, il doit obtenir du travail de la part de celui qui possède les terres : si bien que le propriétaire terrien dispose en réalité sur lui d'un pouvoir de vie et de mort. Soit le paysan accepte les conditions de travail (rétribution, etc.) fixées par le propriétaire, soit... il meurt de faim. Bien sûr, on pourrait répondre que le propriétaire terrien a, lui aussi, besoin du paysan pour exploiter ses terres : pourquoi n'est-ce pas alors le paysan qui lui impose ses conditions ? C'est ici qu'entre en jeu le chômage : puisqu'il existe beaucoup de paysans sans terre qui ont impérativement besoin de travailler pour survivre, le propriétaire terrien peut facilement imposer ses conditions : si l'un des paysans refuse ses conditions, il en embauchera un autre qui, lui, poussé par la misère, les acceptera.

La même situation se retrouvera au siècle suivant, chez les descendants de notre paysans sans terre qui, poussés par la faim, ont participé à « l'exode rural » pour

trouver du travail à proximité des villes. Comme ces individus ne possèdent plus rien (ils n'ont plus aucune terre à cultiver), ils doivent impérativement trouver du travail pour survivre. Et ils se trouvent donc contraints d'accepter les conditions que leur imposent les propriétaires de ces nouveaux « moyens de production » que sont les usines, les fabriques, les mines. Là encore, on pourrait objecter que les propriétaires de mines ou de fabriques ont, eux aussi, besoin de main d'oeuvre : pourquoi n'est-ce pas la main d'oeuvre qui fixe ses conditions ? Nous retrouvons l'enjeu du chômage : comme les demandeurs d'emploi sont très nombreux, ils se font concurrence pour l'accès à l'emploi, et le propriétaire peut réserver ses embauches à ceux qui acceptent les conditions les plus dégradées.

Dans ces deux exemples, la propriété des moyens de production et le surnombre des demandeurs d'emploi conduisent à l'exploitation

[Retour] Le travail peut donc devenir un lieu d'assujettissement, d'exploitation de l'homme par l'homme, lorsqu'une partie de la population (une classe) s'approprie les moyens de production ; car dans ce cas, l'autre partie (l'autre classe), qui ne les possède pas, est obligé de se soumettre à ses conditions. C'est ce problème de la propriété des moyens de production, et de la « lutte des classes » qui semble en découler, qui fonde le débat politique fondamental du XIX^e siècle : celui qui va opposer libéraux, socialistes et communistes.

[Transition] Si le travail constitue une condition de la liberté, en donnant accès à **l'indépendance** et à **l'autonomie** (partie 1), nous voyons qu'il peut aussi menacer cette liberté, en devenant un support **d'aliénation** et de **domination** (partie 2). La question qui se pose alors est de savoir ce que l'on doit faire pour permettre au travail de libérer l'homme sans l'assujettir. Quelles limites, quelles conditions, quelles *règles* doit-on imposer au travail ? Et *qui* doit les imposer ?